

# ***SEANCE D'INSTALLATION***

Quartier **POUDRERIE**

*Mercredi 13 octobre 2020*



# Lancement Conseils de Quartier Poudrerie 2020-2022



## Vos élus

Vos élus :

**M. Pierre-Yves MARTIN**

Maire de Livry-Gargan



**M. Salem AIDOUZI**

Adjoint au Maire en charge de la  
Démocratie participative, du CLSPD, de la  
Citoyenneté et des Quartiers

## Contact:

Céline NOALLY, Responsable des Conseils de quartier

Tel: 06 48 02 57 46

E-Mail: [quartiers@livry-gargan.fr](mailto:quartiers@livry-gargan.fr)

**Mme Annick MONIER**

Adjointe au Maire en charge de  
Etat Civil- Anciens combattants  
et Devoir de mémoire  
Quartier Poudrerie



# Lancement Conseils de Quartier Poudrerie2020-2022



## Les Conseillers

M. FILECCIA Thierry  
Mme FLOUR Stéphanie  
M. GADAYAN Alexandre  
Mme GATY Marie-Noël  
M. ODIC Jean-Louis  
M. SIMON Philippe  
M. WASSOU Patrick

### Contact:

Céline NOALLY, Responsable des Conseils de quartier

Tel: 06 48 02 57 46

E-Mail: [quartiers@livry-gargan.fr](mailto:quartiers@livry-gargan.fr)

# Lancement Conseils de Quartier Poudrerie 2020-2022

## **Présents :**

### ***Membres de droit :***

M. Pierre- Yves MARTIN,  
Mme Annick MONIER  
M. Salem AIDOUDI,

### ***Conseillers de quartiers :***

M. Alain CHALIER  
M. Thierry FILECCIA  
Mme Stéphanie FLOUR  
Mme Marie- Noël GATY  
M. Jean- Louis ODIC  
M. Philippe SIMON

### ***Membres de l'administration municipale :***

Mme Hélène MORSA, Directrice Générale des Services  
Mme Céline NOALLY, responsable du service Vie associative, jumelage, conseils de quartier

# Bienvenue

## Ordre du jour

1. Mot d'accueil de :
  - Monsieur le Maire
  - Monsieur Aidoudi
  - Madame Monier
2. Tour de table
3. Election du Président et du Vice- Président
4. Présentation :
  - Environnement et rôle des conseillers de quartier
  - Méthodologies de travail

# Mots d'accueil

## Poudrerie 2020-2022

**Monsieur le Maire:** Depuis la création en 2015, les conseillers de quartier travaillent activement à l'amélioration de leur cadre de vie. La période électorale puis la crise sanitaire ont rendu difficile le début de mandat des conseillers de quartier qui ont été contraints de reporter leurs prises de fonction.

La volonté constante de s'améliorer, d'innover et surtout de co- construire et le besoin de relancer l'activité ont naturellement conduit à la nomination d'un Adjoint au Maire par quartier en fonction de leur adresse d'habitation.

Ainsi, ils pourront accompagner au mieux les livryens dans leurs réflexions et suivre rigoureusement les différents projets.

Je tiens à vous remercier pour votre investissement car s'impliquer dans la vie de sa Ville est un geste citoyen fort.

**Madame Monier:** Je suis très attachée au quartier Poudrerie puisque j'y habite depuis plus de 50 ans.

Je l'ai vu changer au cours de ces dernières années et je suis heureuse de pouvoir être à vos côtés pour contribuer à cette évolution.

Je serai durant ces deux années aux côtés de Monsieur Aidoudi qui supervisera les travaux.

Nous allons prochainement mettre en place des permanences au sein des quartiers et ce sera l'occasion pour moi de vous faire remonter les informations.

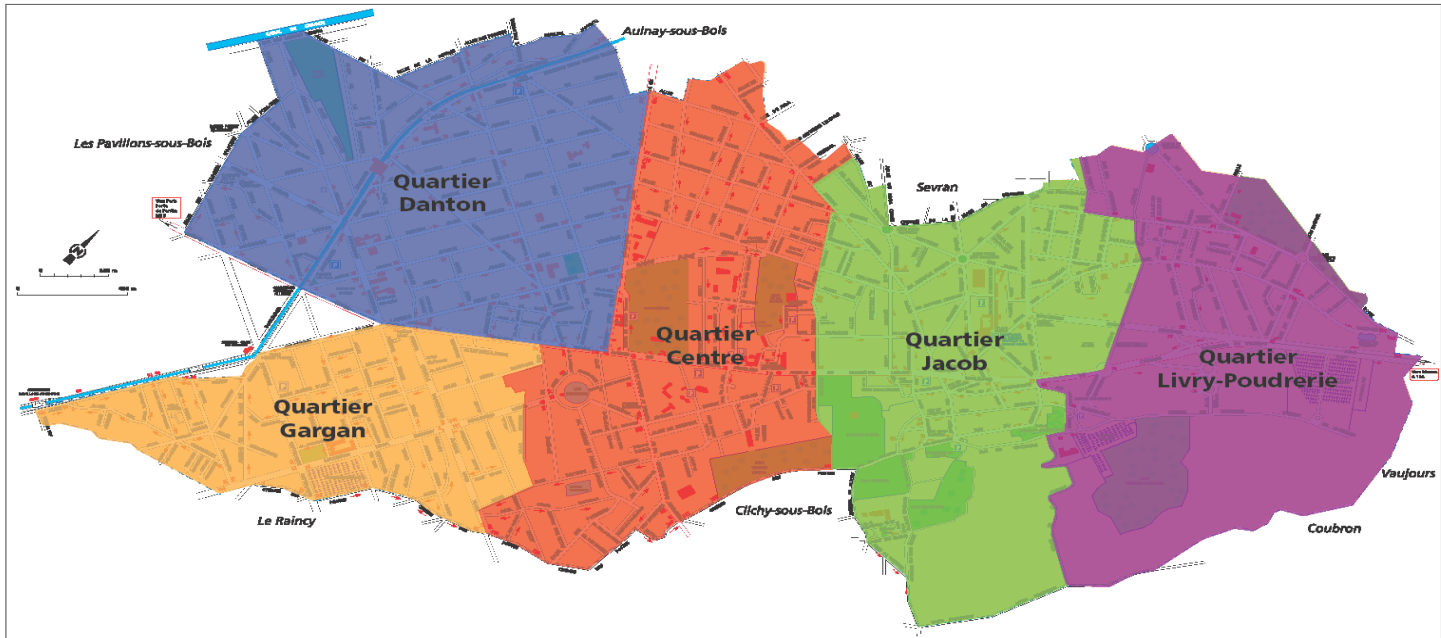
**Monsieur Aidoudi:** Pour ce nouveau mandat, je souhaite plus de proximité, plus de travail, plus de démocratie participative.

Je suis très heureux d'être accompagné dans cette tâche par Annick Monier car je sais pouvoir compter sur elle.

Je schématise toujours en disant que la démocratie participative est un carré avec 4 acteurs : Les élus en charge de la ligne politique, les services en charge de la ligne technique, les conseillers en charge de la connaissance du terrain et enfin le juridique en charge de l'environnement légal et réglementaire.

Aujourd'hui, en temps de crise sanitaire, cette image est encore plus vraie.

# Votre Ville







# Les conseils de quartier



Un concept : la démocratie participative

- Une vocation, celle de tendre vers l'intérêt général en dépassant la somme des intérêts particuliers,
- un espace d'initiative citoyenne favorisant la construction de projets,
- Des échanges, des débats entre citoyens dans toute leur diversité,
- La construction de propositions, d'avis,

*Rappel : les décisions sont du ressort de la démocratie représentative (le conseil municipal).*



Les conseils de quartier sont amenés à :

- Etre des acteurs à part entière de la dynamique de leur territoire,
- Créer et mettre en œuvre des projets pour l'amélioration du cadre de vie et du vivre ensemble,
- Débattre des problématiques de leur secteur et de leurs potentielles solutions,
- Rencontrer les élus, avoir les éclairages techniques des services pour co-construire des propositions,
- Etre informés, consultés ou participer à des concertations sur les différentes politiques publiques mises en œuvre par la Ville.

# Les conseils de quartier

## Un choix des modes d'organisation avec une boîte à outils :

- Un collectif d'animation : préparer et organiser les différentes activités du conseil de quartier.

*La Charte des Conseils de quartier précise sa composition et son fonctionnement.*

- Des séances de travail : débattre ensemble sur les projets et les réflexions du conseil de quartier à mettre en œuvre.
- Des ateliers thématiques : monter un projet spécifique, réfléchir sur une problématique particulière,
- Des balades de quartier : observer certaines problématiques sur le terrain avec les élus et les techniciens, rechercher des solutions.
- Les Réunions publiques , 1 fois par an : présenter et rendre compte des travaux du conseil de quartier, être à l'écoute des habitants,
- La fête des quartiers: animer son quartier et favoriser l'échange et le vivre ensemble.

# Et maintenant?

## **Nominations:**

**Président 2020- 2022** : Monsieur Thierry FILECCIA **Vice- Président** : Monsieur Alain CHALIER

## **En attente :**

**Référent Handicap**: Son rôle: Il participe 2 fois par an à la Commission d'accessibilité:

Il sera associé au travail sur l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui permet à tout gestionnaire/propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1er janvier 2015. Les Référents précédents ont activement collaboré à la réalisation des guides du Handicap.

**Référent Santé**: Son rôle: Il participe aux diverses réunions programmées dans le cadre du Contrat Local de santé (CLS) qui est en constante évolution.

Le CLS participe à la construction des dynamiques territoriales de santé et à la réalisation d'actions de santé publique. Il permet de définir : une stratégie et des objectifs en commun , un programme d'actions pluriannuel co-construit à partir du recensement des besoins locaux, un suivi de la mise en œuvre et une évaluation des résultats conjoints.

**Référent Développement durable- Agenda 21** : Le développement durable sera un des volets important du mandat 2020-2022. Le référent sera associé aux différentes réflexions concernant les projets de Ville.

# Et maintenant?

## ***Méthodologie de travail:***

Dans un premier temps organisation de 2 balades de quartier : 1 en journée et 1 en soirée afin de prendre en compte tous les aspects du quartier qui devront permettre de faire émerger 3 thématiques de travail.

Etant donné qu'il est difficile en situation de crise sanitaire d'organiser les Réunions Publiques, il y aura davantage de Conseils de quartier.

Le prochain est fixé au lundi 7 décembre à 19h au salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

Ce sera l'occasion d'annoncer les thèmes retenus par les conseillers de quartier et de communiquer le planning des futurs ateliers de travail qui débiteront dès les mois de décembre/ janvier. Par ailleurs la municipalité fixera 2 autres axes à chaque conseil

Pour ce nouveau mandat, il est prévu d'instaurer dans chaque quartier des permanences organisées par les élus référents. Afin de préparer au mieux ces rencontres, ils travailleront en amont avec les conseillers de quartier.

## **Premiers thèmes :**

### ➤ **La propreté**

Avant fin novembre, le Conseil de quartier Danton devra proposer les lieux d'implantation de 10 nouvelles corbeilles de rue.

### ➤ **OAP Poudrerie- Hochailles**

En 2015, lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) la ville avait fait le choix de placer un secteur du quartier Poudrerie en OAP (Orientation d'aménagement et de programmation).

Le projet a été déclaré d'intérêt métropolitain et récemment la métropole du grand Paris a choisi d'agrandir le périmètre de l'OAP et d'y inclure la zone d'activité commerciale qui se trouve au-delà de la nationale 3 (Secteur CORA).

Monsieur le Maire souhaite associer les conseillers de quartier à ce projet d'envergure afin qu'ils participent à l'amélioration de leur cadre de vie.

Ainsi une réunion de présentation et de concertation en présence des services de la métropole est prévue **le samedi 14 novembre de 8h45 à 12h45.**